

RAPPORT
ANNUEL
2019
2020



Table des matières

La SANB en bref	1
Le Conseil d'administration	2
L'équipe	2
Messages de partenaires	3
Rapport du président de la SNA	4
Message du ministre responsable de la Francophonie	4
Rapport du président	5
Rapport du directeur général	8
Les Parle-Ouères	14
Le Bureau des droits en français	16
Rapport du responsable des communications et des relations publiques	18
États financiers SANB	20
Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick	23
Rapport de la coordinatrice par intérim	24
Rapport de la responsable des communications du RIFNB	26
Rapport projet pilote Communauté francophone accueillante	28
Message du président du Fonds de l'Avenir de la SANB inc.	29
États financiers Fonds de l'Avenir	30

La SANB en bref

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone aux niveaux local et provincial et selon ses spécificités. Elle intervient auprès des pouvoirs publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du français et du développement régional notamment, pour assurer le mieux-être et le développement de la communauté qu'elle représente. La SANB mets à la disposition des citoyennes et citoyens des espaces où ils peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs valeurs.

Étant membre de la Société nationale de l'Acadie et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la SANB s'associe aux organismes et mouvements de solidarité des communautés acadiennes et francophones sur les scènes atlantique, canadienne et internationale pour mieux travailler au développement et au rayonnement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.



Le Conseil d'administration

DE GAUCHE À DROITE : **Simon Ouellette**, représentant provincial, **Patrick Clarke**, représentant provincial, **Rémi Rousselle**, représentant de la région Miramichi et trésorier, **Nicole Sluyter**, représentante de la région Sud, **Robert Melanson**, président, **Lisa Savoie-Ferron**, représentante de la région de la Péninsule acadienne, **Joey Couturier**, représentant de la région Nord-Ouest, **Sébastien Lord-Émard**, représentant de la région Sud-Est, **Alexandre Cédric Doucet**, vice-président et représentant de la région Nord.

L'Équipe de la SANB



Ali Chaisson
Directeur général



Denise Rousselle
Directrice générale adjointe



Éric Dow
Responsable des communications et des relations publiques



Nathalie Blaquière
Directrice du Bureau des droits en français



Véronic Thériault
Coordinatrice par intérim - RIFNB



Sara Azhari
Responsable des communications - RIFNB



Martine Rioux
Coordinatrice de projet - communauté francophone accueillante - RIFNB

Messages des partenaires

Message du président de la FCFA du Canada

L'année 2019 marquait le 50^e anniversaire tant de la Loi sur les langues officielles fédérale de 1969 que de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Tant à la FCFA qu'à la SANB, on sait que la dualité linguistique voulue par ces deux lois demeure le grand travail inachevé des cinq dernières décennies.

C'est pourquoi la FCFA est déterminée à mener jusqu'au bout le projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles du Canada. Parce que notre langue et ceux et celles qui la parlent méritent le respect que, trop souvent, ils n'obtiennent pas. Au Nouveau-Brunswick, vous en savez quelque chose.

Si les crises linguistiques et les reculs qu'ont vécus récemment les francophones, les Acadiens et les Acadiennes, à cause de décisions ou d'attitudes gouvernementales défavorables, ont été difficiles à digérer, elles recèlent également des occasions. En Ontario, elles ont généré une mobilisation sans précédent, et une autre est en train de naître chez moi en Alberta pour sauver notre seule institution postsecondaire francophone, le Campus Saint-Jean.

Au Nouveau-Brunswick, l'hostilité manifestée à l'endroit des Acadiens et des Acadiennes a créé chez la SANB une détermination à contrer les affirmations fausses sur la dualité linguistique. Votre organisme l'a fait en lançant un projet ayant recours à des stratégies qui mèneront progressivement vers l'intégration de technologies d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, une première dans le réseau de la francophonie. Je vous en félicite. C'est en innovant qu'on repoussera les limites de notre influence et, surtout, celles du respect de l'égalité de nos deux langues officielles.

Salutations solidaires,

Jean Johnson
Président de la FCFA



Monsieur Jean Johnson

Président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada



Messages des partenaires



Louise Imbeault, O.N.-B.
Présidente de la Société Nationale de l'Acadie

Message de la présidente de la SNA

La Société Nationale de l'Acadie privilégie la concertation et la collaboration. C'est la nature même de notre organisme, né du désir de rassemblement de notre peuple, éparpillé sur un grand territoire. Nous sommes aujourd'hui forts de quatre associations jeunesse ainsi que de quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique, dont la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick est un membre important et apprécié.

Quand la SANB conjugue son travail avec celui des organismes des autres provinces de l'Atlantique membres de la SNA, c'est l'Acadie tout entière qui en profite. Ensemble, nous jouons un rôle crucial pour la reconnaissance de notre société distincte et pour la concrétisation de notre épanouissement en tant qu'Acadiens et Acadiennes.

Comme le résume si bien la devise de l'Acadie: *l'union fait la force*.

Nous continuerons de compter sur l'appui de la SANB pour faire avancer les dossiers importants pour les Acadiens et Acadiennes, comme les droits linguistiques, l'immigration francophone et le rayonnement de nos artistes sur la scène internationale. L'Acadie a besoin d'une société civile forte, composée de gens dévoués à l'avancement de notre peuple. L'Acadie a besoin de gens comme ceux et celles qui forment les rangs de la SANB.

Je tiens à vous remercier sincèrement, membres, personnel et bénévoles de la SANB, pour votre contribution à la SNA. C'est grâce à vous, tous et toutes, si l'Acadie du Nouveau-Brunswick continue à s'affirmer et à rayonner avec vigueur.

Continuons de bâtir ensemble, merci de tout cœur et vive l'Acadie!

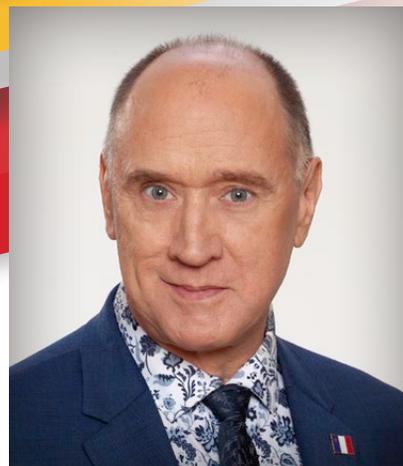


L'hon. Glen Savoie
Ministre responsable de la Francophonie

Message du ministre responsable de la Francophonie

En tant qu'organisme voué à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, la SANB contribue à l'avancement de la communauté acadienne et francophone de la province. Les partenariats avec les diverses instances communautaires et gouvernementales que la SANB a su développer au fil du temps ont mené à des projets structurants qui répondent aux besoins des Acadiens et qui appuient des priorités partagées par le gouvernement. En tant que ministre responsable de la Francophonie, je tiens à souligner les efforts de la SANB afin d'assurer le développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Bravo pour tout le travail accompli dans la dernière année!

Rapport du président



Robert Melanson

Chères et chers membres, collègues et partenaires,

Me voici arrivé au terme d'une autre année à la tête de votre organisme. Le moins qu'on puisse dire c'est que le travail de présidence de la SANB n'est pas reposant, mais qu'il est très stimulant. J'ai eu un mandat particulièrement hors de l'ordinaire, ne serait-ce qu'avec l'arrivée sur la scène provinciale d'élus ouvertement contre le bilinguisme.

L'année qui s'achève a été une continuation de bien des dossiers entrepris l'année précédente, mais qui ont pris, à quelques reprises, des tournures bien différentes de ce que nous avions envisagé. Par exemple, mon mandat a commencé avec la crise linguistique liée aux services d'ambulanciers et il aura pris fin, toujours dans le domaine de la santé, avec la crise entourant la menace de fermeture des urgences la nuit en milieu rural avant l'arrivée de la pandémie Covid-19 qui a mis notre monde à l'envers.

Les questions linguistiques

Cette année encore, la défense de la langue a largement mobilisé mes préoccupations, celles du Conseil d'administration et de notre équipe — comme c'est le cas, je pense, depuis la fondation de la SANB. Ironiquement, alors que cette année marque les 50 ans de la Loi sur les langues officielles, tant au niveau provincial que fédéral, nous avons dû nous investir plus que jamais dans des dossiers linguistiques variés et complexes. Jugez-en par vous-même :

On nous a demandé d'apporter notre contribution à la modernisation de la Loi sur les langues officielles fédérale et à la révision de la Loi sur les langues officielles provinciale. Il s'agit d'un travail délicat, dans lequel nous tentons de défendre haut et fort les intérêts du peuple acadien. C'est une tâche importante qui ne fait pas les manchettes.

Cela étant dit, ce qui a beaucoup fait la manchette, ce sont nos interventions

devant les tribunaux. Nous avons pris part à **la cause des écoles francophones de la Colombie-Britannique devant la Cour Suprême**. Nous sommes intervenus également au niveau provincial dans **la question des manquements linguistiques à l'examen NCLEX-RN** et dans une requête dans le cas de **la nomination d'une Lieutenant-gouverneure unilingue anglophone au Nouveau-Brunswick**. Là encore, il y va de l'avenir même de notre langue et de notre culture et il importe de rester vigilant.

Dans cet ordre de pensée, si nous nous sommes réjouis de **la nomination de la nouvelle Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick**, les lacunes quant au bilinguisme dans les communications du gouvernement provincial face à la pandémie nous invitent à la plus grande prudence.

Aborder les questions différemment

Dès mon arrivée à la SANB, j'ai eu à cœur de prouver qu'on pouvait lutter pour nos droits sans lutter contre quelqu'un ou quelque chose. Cela me semble encore aujourd'hui essentiel, à la fois pour réussir et pour convaincre, voire séduire, l'ensemble de la population à adopter nos causes.

C'est dans cet esprit que j'ai signé au nom de la SANB **une entente de principe avec l'Association francophone de l'Ontario (AFO) et le Quebec Community Groups Network (QCGN)** dans le dossier de la modernisation de la Loi sur les langues officielles du Canada. Même si cette entente, bien symbolique, a fait couler beaucoup



Signature de l'entente entre l'AFO, la SANB et QCGN.

d'encre, je persiste à penser qu'elle sera positive à long terme, car elle prouve bien notre ouverture d'esprit dans le domaine linguistique et notre désir de sortir des sentiers battus.

C'est dans cette même ouverture d'esprit que la dernière AGA de la SANB, tenue à Fredericton, a donné lieu à **un colloque bilingue sur la question des écoles d'immersion dans la province**. Ce colloque — le premier en son genre — a connu un grand succès et a prouvé que la SANB pouvait être beaucoup plus qu'un simple organisme revendicateur, en encourageant le dialogue sur les grandes questions provinciales qui peuvent avoir un impact plus large sur notre peuple.

Lutter contre la désinformation

À l'ère des médias sociaux, les nouvelles voyagent à toute vitesse et peuvent malheureusement servir à propager des mensonges, de fausses informations et de la malveillance. Les questions linguistiques au Nouveau-Brunswick ne font pas exception et, après les dernières élections provinciales, il est devenu clair que la SANB avait un rôle à jouer pour tenter de contrer cette tendance.

Notre projet de lutte à la désinformation en matière de bilinguisme et de dualité linguistique est unique en francophonie canadienne. Il s'inscrit dans le désir de la SANB de faire les choses autrement,

mais aussi d'armer nos membres et le peuple dans son ensemble pour lutter contre ce fléau. Les sites ExactNB et LiaisonNB — lancés juste alors qu'arrivait la pandémie et le confinement général — sont appelés à devenir des outils importants pour nous armer individuellement contre la radicalisation.

Quelques bonnes nouvelles

Comme si nous n'avions pas assez de préoccupations, cette année, nous avons dû faire face à la menace de la fermeture définitive du **Consulat général de France dans les provinces atlantiques** à Moncton. Il s'agit d'un dossier de la Société nationale de l'Acadie, mais, comme tant d'autres partenaires et amis du Consulat, la SANB est intervenue énergiquement pour empêcher cette fermeture qui aurait été désastreuse. Tout ceci n'est plus qu'un mauvais souvenir ! Le Consulat général est là pour de bon et je profite d'ailleurs de l'occasion pour saluer le travail et l'amitié du Consul actuel, Monsieur Johan Schitterer.

Cette année était aussi celle du **CMA2019** qui se tenait à la fois au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Un Congrès mondial, c'est toujours un moment fort d'affirmation de notre peuple. En tant que votre représentant officiel, j'ai tenté d'assister au plus d'événements possible, de rencontrer le plus de gens possibles et de rendre votre SANB visible et accessible.





Robert Melanson et Jean-François Roberge, ministre québécois de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La SANB s'est aussi rapprochée du **gouvernement du Québec** en rencontrant le ministre québécois de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, ce qui me permet de souligner l'excellente relation que nous entretenons avec le Bureau du Québec dans les provinces atlantiques.

En conclusion

Je tire ma révérence avec le sentiment d'avoir accompli ce que je souhaitais : redonner à votre organisme visibilité et crédibilité et le remettre sur les rails. Je suis allé vers vous, au cours de nombreuses assemblées annuelles et rencontres, je vous ai écouté, j'ai porté attention à vos défis et à vos soucis, parce que je suis persuadé que la SANB est, avant toute chose, la porte-parole des gens. En votre nom, j'ai défendu vos intérêts sur les ondes radio, à la télévision et dans les journaux, aussi bien sur la scène nationale que régionale. Du début de mon mandat jusqu'à sa toute fin, j'ai effectué quelque 300 interventions au total dans la presse traditionnelle !

Je me réjouis de voir de plus en plus de jeunes s'investir dans notre organisme et tout particulièrement dans le Conseil d'administration. Plus de 40 % des personnes présentes à notre dernière AGA étaient des jeunes. C'est un signe très encourageant de la popularité et de la pertinence de la SANB, ce qui aide à contrer le mythe que la SANB n'intéresse que l'ancienne garde.

À ceux et celles qui ramènent souvent la SANB à son mandat strict, permettez-moi une dernière remarque : la SANB est porte-parole des Acadiennes, Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Elle a le devoir de parler et de s'impliquer dans toutes les problématiques qui les affectent. Un peuple, c'est bien plus qu'une langue à défendre, c'est aussi toutes les questions liées à sa vie quotidienne — la protection de la ruralité ou des services d'urgence, par exemple. La SANB doit continuer à voir loin, large, et à prendre de nouveaux chemins quand c'est nécessaire. C'est cette impulsion que j'ai essayé de lui donner.

Je laisse au nouveau président une SANB en meilleure position que lorsque j'en ai pris la charge et je lui souhaite, très sincèrement, la meilleure des chances dans le meilleur des mondes !

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance et tout particulièrement au Conseil d'administration, à la Direction générale et à toute son équipe qui m'ont appuyé tout au long de ce mandat.

Enfin, à vous toutes et tous, merci ! Ce fut un honneur et un privilège de vous représenter.

Louise Imbeault, présidente SNA, Mélanie Joly, ministre du Développement économique et des Langues officielles, et Robert Melanson





Rapport du directeur général

Ali Chaisson

Pour paraphraser les paroles du grand George Langford, il faut avoir le pied marin...

On dit parfois qu'il faut rêver de manière responsable. Le siège social de la SANB est tenu à veiller au bon déroulement de l'ensemble des aspects administratifs et logistiques de l'organisme afin d'assurer les résultats désirés. Le printemps de 2019 représente un virement important au sein du siège social : tous les efforts sont concentrés sur la réalisation des assises annuelles. Mais, un petit bémol : avant de mobiliser les forces vives du siège social vers la réussite d'une AGA, il faut avoir au minimum un siège social. Le déménagement du siège social temporairement vers le Parc Atlas à Pointe-Verte en

avril n'a pas été une tâche facile. La SANB occupe un bureau au Complexe Madisco à Petit-Rocher depuis plus de 30 ans et trois décennies de bebelles, de machins, de gogosses... c'est tout un déménagement ! Maintenant, nous nous trouvons en ce centre de villégiature qui est le Parc Atlas. Malgré toute la beauté qui nous entoure, nous arrivons quand même à produire des choses. Bravo à toute l'équipe !

Revenons à l'organisation de l'AGA. Encore cette année, les membres de l'équipe étaient très préoccupés par deux choses : 1) l'atteinte du quorum, et 2) faire de la 46^e AGA un événement dont toutes et tous seraient fiers, malgré l'absence d'élections présidentielles. Notre programme était ambitieux et comprenait une certaine part de risque. Il faut prendre le temps de bien faire



Robert Melanson remet un bouquet de fleurs à Denise Rousselle lors de l'AGA 2019 à Fredericton afin de souligner ses 25 ans à la SANB.

Le président Melanson qui s'adresse à l'assemblée générale annuelle à Fredericton, juin 2019



la part des choses, car même si l'AGA est ultimement une réunion d'affaires, ce sont les événements en marge de la séance délibérante qui définissent le succès des assises annuelles.

Le sentiment général est que la 46^e AGA fut un franc succès. Le quorum était largement atteint, ce qui fut une agréable surprise et un soulagement pour l'équipe et les membres du Conseil d'administration. Par contre, la planification de la 47^e AGA a dû commencer plus tôt que d'habitude cette année, afin de maintenir l'initiative et de renforcer la crédibilité de la renaissance de la SANB.

Toutefois, le succès que représente l'AGA d'un bord n'est pas synonyme d'harmonie administrative de l'autre. Nous avons un CA ambitieux qui n'a pas peur de pousser et de prendre des risques. Par contre, nous avons des dossiers qui sont « de base », et trop souvent, ces dossiers sont laissés pour compte. Un exemple : les Parles-Ouères. Ces événements sont un de nos meilleurs outils pour rejoindre, sonder et écouter nos membres. Les relations avec les membres, et par ricochet les citoyennes et les citoyens, sont d'une importance capitale. Il faut maintenir une présence constante auprès de ces derniers, mais plus encore, il faut être à l'affût des dossiers que les citoyens tiennent à cœur. C'est ce lien qui va faire des élections un succès, car l'engagement à l'égard des événements comme les Parle-Ouères est à la base de l'engagement qui va porter les gens à manifester leur volonté de s'engager dans le mode de scrutin et de voter !

Justement, cette année, quelque 500 nouveaux membres ont adhéré à la SANB. Tous ces nouveaux membres sont donc dorénavant inscrits au nouveau système de gestion des membres, ce qui rend certaines tâches administratives beaucoup plus efficaces. Ce nouveau système représente un investissement important, qui aura un impact significatif dans les années à venir. Pour ne citer qu'un exemple à très court terme, c'est sur ce nouveau système que le prochain vote à la présidence de la SANB se fera, par suffrage universel et de manière 100 % numérique.

L'élection de la présidence au suffrage universel des membres est une très bonne chose. Par contre, à la lumière du Rapport de Bernard Richard et des résultats du sondage de l'ICRML, il y a d'autres sujets qui méritent notre réflexion. Ce n'est pas pour le moment, mais il y a des options à considérer quant au prochain mandat des administrateurs. Pouvons-nous envisager, par exemple, une élection référendaire à la vice-présidence une fois le conseil d'administration composé ?

À première vue, les travaux que nous avons menés depuis plus ou moins deux ans vont bon train. Au siège social, des dossiers comme la liste des membres, le renouvellement du site web, la gestion des membres et le renouvellement du mode de scrutin ont incité des discussions parfois très lourdes. De toute

évidence, ces sujets préoccupent le Conseil d'administration aussi. Très sincèrement, la démarche n'a pas été facile. Cependant, nous croyons que nous sommes finalement très, très proches d'avoir un système de gestion des membres qui va nous permettre de faire une panoplie de nouvelles choses et de catapulte la SANB vers une certaine modernité.

Quant au sujet de l'indépendance financière de la SANB, les choses avancent. Je ne suis pas naïf au point de croire que nous allons changer l'avenir financier de la SANB sur un cinq sous, mais il faut prendre des mesures qui auront des résultats sur les prochaines 5 à 10 années. C'est ça le plan qui est tranquillement en réalisation. C'est un travail de mise en œuvre d'une vision, mais il faut toutefois demeurer vigilant dans le présent afin d'assurer des résultats à l'avenir. Les planètes s'alignent, mais il faut savoir saisir les bonnes occasions.

La SANB est au centre de plusieurs dossiers juridiques chauds en ce moment. Chose certaine, c'est extraordinaire qu'autant de dossiers importants puissent être en compétition pour notre attention en même temps, mais c'est comme ça. Il faut demeurer vigilant, car si le gouvernement de Brian Gallant peut considérer mettre fin aux autobus homogènes, le gouvernement conservateur de Blain Higgs pourrait certainement réaliser cette initiative. Les budgets provinciaux de l'avenir pourraient bien annoncer des surprises, plus précisément en matière de santé et d'éducation. Nous attendons depuis longtemps un financement stable en matière de la petite-enfance. Par ailleurs, le financement et la solvabilité financière de l'Université de Moncton sont également des dossiers qui sont de plus en plus présents dans les débats de coulisses...

Tout cela dit, la SANB est surtout préoccupée par les décisions de Fredericton qui ont des conséquences proportionnellement plus importantes chez les francophones, comme la fermeture des salles d'urgence la nuit annoncée en hiver 2020. Les conséquences de la COVID-19, à court, à moyen et à long terme, sont en ce moment inconnues. Chose certaine, les finances de la province seront certainement affectées.

Enfin, la situation des ressources humaines est anormalement préoccupante. Lorsque je parle à mes homologues à travers le pays, nous sommes unanimes sur un sujet, soit les défis reliés aux ressources humaines. Ce n'est pas vrai que les petits organismes sont plus faciles à gérer. De plus en plus, je crois plutôt le contraire. Je suis très fier, malgré les défis, de notre équipe. J'ai remarqué, depuis les derniers mois, une très belle cohésion, en dépit des différences et de la distance physique. Chose certaine, les réunions quotidiennes de l'équipe, mises en place depuis la COVID-19, donnent lieu à une amélioration des relations et de la cohésion entre les gens.

Intervention à la Cour suprême (Écoles francophones de la Colombie-Britannique)

Il va sans dire que la réalité scolaire en Colombie-Britannique est loin de celle d'une école acadienne à Tracadie. Par contre, si la Cour suprême du Canada décide que la capacité à offrir une éducation dans la langue d'une minorité linguistique dans une province riche comme la Colombie-Britannique est déterminée par son assiette fiscale, les conséquences seront désastreuses pour l'Acadie. Tout gouvernement au Canada, au lendemain d'une telle décision, pourrait utiliser ce discours fiscal pour justifier des coupures en éducation chez la minorité, surtout en matière d'infrastructures scolaires, qui représente un facteur important pour assurer l'équité entre les deux groupes linguistiques. Nous avons toutes et tous été les témoins de l'effondrement des Jeux de la francophonie internationale : par les temps qui courent, toute décision gouvernementale peut se justifier au nom de l'austérité.

En ce qui concerne l'implication de la province dans ce dossier, Fredericton a communiqué dans une déclaration envoyée à la presse le 25 septembre 2019 que le gouvernement provincial n'interviendrait pas, vu que les intérêts des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises seraient bien représentés grâce à la participation de plusieurs groupes, dont la SANB, l'AEFNB, l'AJEFNB et la FCENB. Une très intéressante suite des événements, bien que l'ironie soit sanglante.

Requête – Nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue (Cours du Banc de la Reine)

La nomination de Brenda Murphy a fait couler beaucoup d'encre dans les médias de la province, comme ailleurs au pays. À l'instar de nos inquiétudes quant à la nomination de Madeleine Meilleur au poste de Commissaire fédérale aux langues officielles, notre différend à l'égard de la nomination de Mme Murphy concerne le processus qui a mené à sa nomination, ainsi que le profil que devrait avoir une telle fonction.

C'est pour répondre à ces considérations que nous avons déposé une requête judiciaire à la Cour du Banc de la Reine en décembre 2019. Jusqu'à présent, nous n'avons eu aucune réaction de la part du Procureur de la Couronne du Gouvernement du Canada. Heureusement, le Programme de contestation judiciaire a approuvé le financement du litige, donc le risque financier pour la SANB est négligeable.

C'est un dossier très important, qui aura certainement un impact fort symbolique, et qui risque également d'avoir un effet correcteur pour l'avenir.

L'entente avec l'AFO et le QCGN

Chaque fois qu'une Loi sur les langues officielles au Canada fut adoptée, en 1969 comme en 1988, il y avait une crise politique ou une menace à l'unité nationale. En 1969, c'est la montée du nationalisme québécois, résultat du schisme des États généraux du Canada français tenus de 1966 à 1969, mais plus précisément des « assises » de Montréal en 1967. En 1988, c'est la montée du séparatisme québécois comme suite au rapatriement de la Constitution et l'enchâssement de la Charte. En 1967, c'est François-Albert Angers qui lance le bal, avec l'aide du Mouvement pour l'intégration scolaire. En 1988, c'est Lucien Bouchard, avec l'aide de l'affaire Paquette. Entre les deux, il y a eu René Lévesque, la Loi 22 et la Loi 101.

Pendant les temps qui courent, il n'y a pas de crise politique. S'il n'y a pas de crise, il faut donc en créer une ! Dans une guerre, toute alliance est bonne. Dans le cas du projet de la modernisation de la LLO, ce n'est pas encore un dossier qui interpelle les gens. C'est très malheureux, mais c'est la triste réalité. L'idée est de créer un problème, un problème qu'on doit résoudre. Dans son livre publié en 1992 intitulé « L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois », Josée Legault parle beaucoup de l'influence « démesurée » des Anglo-Québécois dans les politiques linguistiques au Canada. Si Josée Legault a encore raison, les historiens donneront raison à l'AFO et la SANB de vouloir s'associer avec eux pour faire front commun dans les discussions menant à la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Outre une amélioration des relations entre les trois organismes et une intégration de certaines pratiques de gestion, la signature d'une entente de collaboration de la sorte demeure une excuse de « travailler ensemble » vers la réalisation de buts communs. Il y a une grande volonté au sein des trois signataires de regarder à d'autres pistes de collaboration, notamment sur le dossier du rapprochement entre les deux communautés de langues officielles au Nouveau-Brunswick.

À cet effet, nous avons comme objectif d'organiser au moins deux Parles-Quères dans les régions anglophones dans la prochaine année. Le président du QCGN a accepté de participer à ces événements. Une discussion avec la communauté anglophone, en présence d'un représentant de la communauté anglophone minoritaire du Québec, sera très intéressante. L'organisation d'une série d'événements sur les campus universitaires est également envisagée.

La politique provinciale

Sur la scène provinciale, les choses ne sont pas « remarquables ». Les relations entre la SANB et le ministre Gauvin ont été très fluides et respectueuses. Bien que le ministre Gauvin eût une

influence limitée sur le programme quotidien du gouvernement, nous n'avons jamais contesté l'engagement de Robert Gauvin envers l'Acadie et envers la SANB. Le départ du député Gauvin du gouvernement en février 2020 n'a pas été une grande surprise pour ceux qui suivaient de près la situation. Cela dit, il est évident que le dossier de la fermeture des salles d'urgence en régions rurales la nuit, pour plusieurs, a tout simplement été la goutte qui a fait déborder le vase.

Le nouveau ministre responsable de la francophonie, l'honorable Glen Savoie, est très peu connu au sein de la société civile acadienne. Sa nomination n'a pas provoqué de grands changements et en date de la rédaction de ces lignes, la relation entre la SANB et le ministre Savoie sont très minimes.



Robert Gauvin suite à sa démission du Parti conservateur en février 2020.

Les élections fédérales d'octobre

L'automne, c'est un temps précieux pour certains, mais fatidique pour les arbres : le froid empêche la sève de circuler, les feuilles tombent et les gouvernements majoritaires aussi... ou presque ! Nous nous sommes réveillés le matin du 22 octobre 2019 dans une nouvelle ère, avec un gouvernement fédéral minoritaire sous la bannière libérale.

La SANB, de concert avec la FCFA et ses membres, a participé activement aux élections fédérales. En ce qui concerne l'affaire des écoles francophones en Colombie-Britannique, la plupart des provinces ont plaidé de manière passionnée et concertée lors des élections que les demandes des francophones de la Colombie-Britannique n'étaient pas raisonnables. Nous avons donc tenté de faire un cinéma avec nos partenaires à Winnipeg lors du passage de la Cour suprême en septembre. Toutefois, les « partenaires » étaient trop frileux pour prendre des risques de taille, car ils ne voulaient pas décourager les juges lors de leur première sortie de la capitale nationale. Je ne suis pas spécialiste en communications, mais je ne crois pas que quelques tweets et messages FB vont réellement créer de l'engouement chez les électeurs. Les gens veulent des messages colorés, des citations

sanglantes et je suis persuadé que le silence de nous et de nos partenaires représente une occasion manquée !



Andrea Anderson-Mason, ministre de la Justice, Robert Melanson, Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick et Robert Gauvin, alors député ministre responsable de la Francophonie

Modernisation de la Loi sur les langues officielles

En 1969, le pays était tourmenté par le Commission Laurendeau-Dunton (Commission B&B), qui a publié son rapport préliminaire en 1965. Cette Commission avait comme mandat, entre autres, de recommander des mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples fondateurs du pays, tout en tenant compte de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.

Politiquement, pour le Canada anglais, la Commission B&B était un point de mire dans l'agenda du « Bilingual Today, French Tomorrow ». Le Canada anglais croyait certes que rendre les « Quebecers Happy » serait la fin de l'histoire, qu'une certaine paix nationale s'installerait au lendemain et qu'enfin on n'en entendrait plus parler (hormis la fameuse question du Hello-Bonjour à Montréal-Mirabel). L'ère politique des Jean Lesage a certainement eu son impact, mais c'est l'ère René Lévesque qui a cimenté pour toujours l'idée que le French Power n'est pas à négliger dans les bézoards du corps politique du pays. C'est dans cette foulée que la Loi sur les langues officielles est née !

En ce qui concerne la modernisation de cette loi phare, le leadership de la FCFA sera déterminant dans le succès de l'aventure. Le fait d'avoir un gouvernement minoritaire pourrait jouer en notre faveur, comme ça pourrait jouer contre. Je pense que les communautés doivent se préparer pour une guerre de tranchées, car chaque bataille sera une tour de force. Peu importe les circonstances, nous nous trouvons devant un état fédéral qui sera obligé de réviser ses ambitions politiques à la baisse, car les coffres sont vides. Ironiquement, en raison de la COVID-19, les poches d'Ottawa sont aussi vides que les nôtres !

Parallèlement, la SANB ne peut pas perdre de vue ses obligations pour assurer que la spécificité du Nouveau-Brunswick soit bien représentée, mais également respectée, dans toute modernisation de la LLO. Sur le Comité stratégique de la FCFA pour la modernisation de la LLO, composé de 6 personnes, deux sont du Nouveau-Brunswick. C'est une victoire très importante pour la SANB, mais la taille du défi devant nous n'est pas réduite pour autant.

Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

Le dossier du Commissariat aux langues officielles en est un que nous avons mené avec une certaine finesse. Par contre, il sied de noter, encore une fois, que le processus de sélection qui a mené à la nomination de Mme Shirley MacLean fait malheureusement défaut. Mettons une chose au clair : nous parlons de processus et non pas de personnes ! Nous avons tenté d'orienter le débat sur la création d'un Comité permanent à l'Assemblée législative, en partie pour répondre à cette dynamique. L'existence d'un Comité permanent ferait en sorte que ce type de nomination sera assujéti à une révision rigoureuse par le Comité.

Cela dit, la province a effectué, somme toute, une très bonne nomination. Dans toutes mes discussions, personne n'a mal parlé de la nouvelle commissaire et tout le monde est d'accord qu'elle sera capable de faire un très bon travail. En vue de la révision de la Loi sur les langues officielles provinciales, l'organisation d'une réunion sur les intentions de la Commissaire quant à ce dossier serait de rigueur.

Cela dit, les messages publics de la Commissaire semblent démontrer qu'elle préconise un bilinguisme individuel, versus une vision plus large d'un bilinguisme institutionnel. Si l'expérience de la COVID-19 en est une indication, la perte de terrain est réelle. C'est peut-être une raison de plus pour mettre des bouchées doubles afin d'assurer le renforcement de certains articles dans la Loi sur les langues officielles.

L'avenir de l'Acadie rurale

Nous avons toujours une résolution de l'AGA, qui date de juin 2018, sur la question de l'Acadie rurale. Ce n'est pas un dossier facile. Depuis les deux dernières années, et surtout depuis l'éclatement de la pandémie, nous voyons à quel point ce dossier est d'une importance cruciale.

Mon but, tout bonnement, est d'exécuter la résolution de l'AGA de Caraquet, qui demande la réalisation d'un livre blanc en matière de l'avenir de l'Acadie rurale. À date, les bailleurs de fonds ne sont pas chauds à l'idée, qui semble trop peu précis pour les uns et trop ambitieux pour les autres.

La motivation d'un tel projet, avant tout, c'est d'assurer que le développement de nos régions rurales se fasse dans une perspective « par et pour » ces régions afin qu'elles puissent disposer des moyens, des leviers et des pouvoirs législatifs nécessaires pour assurer leur avenir. Chose certaine, la dimension linguistique en est seulement une parmi bien d'autres dans ce dossier. Je pense que mourir pauvre, mais en français serait loin d'être une victoire pour nos communautés.

D'un bout à l'autre du pays, les régions rurales au Canada se ressemblent de plus en plus et leurs problèmes sont devenus essentiellement les mêmes. L'option de faire appel au fédéral est envisagée en ce moment et cette option pourrait répondre à plusieurs besoins, surtout dans le cadre d'un gouvernement minoritaire à Ottawa.

La COANB

Au cours de la dernière année, la SANB a déposé une demande de financement auprès du gouvernement afin de pouvoir assurer certaines opérations de la COANB. Je pense très sincèrement que la COANB représente un outil très important, bien qu'il va falloir mettre la main à la pâte pour assurer que l'organisme puisse réellement servir les intérêts généraux de la communauté, tout en faisant rupture avec la tendance malsaine de concurrence quant au financement.

Le mandat de concertation communautaire est au cœur des responsabilités de la SANB ; si nous ne sommes pas capables de créer un effet structurant au sein de la société civile acadienne, ce serait un échec inexcusable. La SANB doit exercer son leadership afin d'orienter les dossiers prioritaires de l'Acadie du Nouveau-Brunswick d'une manière à faire respecter notre spécificité auprès de toutes instances gouvernementales.

Relations avec la communauté anglophone et la désinformation

La désinformation et la lutte contre les fausses nouvelles ne sortent pas de nulle part. En fait, je me pose la question suivante depuis plusieurs années : comment est-ce que ceux qui s'associent à des organismes comme l'Anglophone Rights Association of New-Brunswick et Canadian for Language Fairness font-ils pour propager des messages aussi ancrés et récalcitrants ? La réponse courte c'est que toute religion a sa bible, et un des grands textes fondateurs du mouvement anti-bilinguisme du Canada, c'est un livre publié en 1977 intitulé Bilingual Today, French Tomorrow par Jock Andrew. Jock Andrew est un officier retraité des forces aériennes canadiennes et un grand théoricien du complot. Cette « bible », grossièrement parlant, est un bouquin truffé de fausses informations et de théories conspiratrices. Si les médias sociaux avaient existé en 1977, ce

livre serait sûrement une des plus grandes sources de « fausses nouvelles » relativement au bilinguisme. Très malheureusement, alors que cette « bonne nouvelle » se propageait au sein de la population anglophone du Canada, les francophones passaient leurs temps à revendiquer des écoles et des services en français...

Ironiquement, le travail des organismes comme la SANB a toujours représenté, en quelque sorte, une lutte contre la désinformation. En 2020, ce dossier représente une de nos plus grandes luttes depuis les événements des années 60 et 70. Pourquoi? Parce que la fausse information, plus que rien d'autre, sert à inculquer une « vérité » auprès de son public cible; cette « vérité » est par la suite propagée, diffusée et reprise dans mille et une discussions de tous les jours comme de l'information digne de confiance. N'oublions pas que la Déportation, qui était avant tout un geste politique, fut fondée sur une fabrication : une fois que Charles Lawrence a réussi à propager sa vérité que les « French Neutrals » représentaient une menace, passer à la prochaine étape était chose facile.



Françoise Enguehard lors du lancement de la plateforme ExactNB.ca

Bien que ça ne fasse pas les manchettes, il y a énormément de travail qui se passe en arrière des scènes sur le dossier de la désinformation. Nous avons développé des vidéos, nous avons développé une cellule média qui a déjà eu des réunions, des chercheurs de la Mount Allison University, entre autres, se sont montrés très intéressés à notre démarche et de nouveaux projets sont en cours de développement. Le lancement des sites www.liaisonnb.ca et www.exactnb.ca a eu lieu le 13 mars, mais malheureusement en raison de la COVID-19, et cet événement a essentiellement passé sous silence.

Par contre, le siège social a été très clair avec tous nos partenaires que nous sommes présentement dans une année de transition. Les bailleurs de fonds ont été mis au défi, car si aucun financement n'est sécurisé pour l'année 2020-2021, la SANB sera forcée de regarder la pertinence du projet de rapprochement entre les deux communautés linguistiques. Bref, la SANB ne sera pas en mesure de continuer, sans un engagement ferme des bailleurs de fonds.

Et pour boucler le tout

Il ne faut pas penser naïvement que la pression de tous les bords est à la veille de se calmer. Nous avons du vent dans les voiles et notre défi est d'assurer que les mats ne s'envolent pas. L'année 2020 représente un tournant important quant à la gouvernance physique et réelle de la SANB. La tendance est très encourageante; le résultat d'une grande volonté de la part de vous, les membres de la Société.

Il me semble que l'AGA de Caraquet n'était qu'hier. Deux ans passent très, très vite. Nous faisons les manchettes très souvent, pour de bonnes raisons et parfois pour des raisons moins amusantes pour notre équipe. C'est bon jeu! D'ailleurs, c'est normal que nous ne puissions pas toujours être dans les bonnes grâces. Très sincèrement, je ne pense pas que c'est possible, ni même souhaitable. Je m'explique : c'est facile de ne pas semer de la discorde si on ne prend jamais de risques!

Vous avez élu un Conseil d'administration remarquable! Il est composé de gens généreux avec leur temps et leurs conseils aussi. Il y a vraiment de la matière grise à la table (et quelques cheveux gris aussi)! Cependant, il y a également de la jeunesse; une jeunesse audacieuse et intrépide, qui pousse les limites par sa grande ténacité. Un groupe de gens responsables, qui incarne à la fois un respect de l'histoire et une volonté de catapultier la SANB vers une modernité qui nous appartient. Votre Conseil représente un mélange très riche en perspectives et en expériences. À titre de membre, vous pouvez en être très fiers.

Enfin, que dire de notre indomptable président, Robert Melanson? Robert est un homme passionné, tenace et très direct dans ses propos. C'est un homme avec réseau très impressionnant, qui a servi aux fins de la SANB à de nombreuses reprises lors de son mandat. Le président Melanson était le président qu'il nous fallait à ce moment dans notre histoire. Certains dossiers que la SANB pilote nécessitent un certain courage et un ton ferme. Je suis un fidèle témoin de la qualité de ses interventions, surtout lors de réunions privées. Soyez assuré que Robert Melanson a défendu vos intérêts, en public comme en privé, avec passion et avec conviction.

Nous avons une équipe très solide. Je tiens à remercier très personnellement et solennellement chaque membre de notre belle équipe. Chaque personne offre une expérience riche et différente. Ce sont des gens passionnés et disponibles, bon gré mal gré. Cette équipe est appuyée par un réseau impressionnant de collaborateurs, de consultants et de pigistes. Nous faisons affaire de manière générale avec des gens qui partagent nos valeurs, et nos collaborateurs amènent énormément de valeur à notre parcours.

Primum vivere, deinde philosophari
Acadiennement,
Ali Chaisson

Les Parle-Ouères

Les Parles-Ouères

Les Parle-Ouères de la SANB sont des cafés citoyens organisés selon certains thèmes d'intérêts particuliers à des régions ou organisés spontanément suivant un fait d'actualité important.

Trois localités ont accueilli des Parle-Ouère de la SANB cette année :

Centre communautaire, Inkerman – Le 23 février 2020

- Thème : « Ne perdez pas le Nord ! »
- Participation : 75 personnes



Parle-Ouère à Inkerman

Ce Parle-Ouère fut organisé comme suite à la forte réaction de la population à l'annonce de fermetures partielles d'urgences de six petits hôpitaux de la province, dont trois dans des communautés acadiennes. Organisé sous forme de table ronde et de discussions, son but était d'écouter les craintes de la population de la Péninsule acadienne vis-à-vis des nombreuses compressions annoncées et à venir qui cibleront non seulement la santé, mais d'autres services dans le Nord et plus particulièrement dans la Péninsule. En plus de la présentation du président de la SANB, les participants ont pu échanger avec un représentant d'Égalité Santé en français et la présidente du comité SOS-hôpital Caraquet. À la suite de la réunion, une dizaine de personnes se sont inscrites pour faire partie d'une table de concertation sur les services en santé avec les régions de Grand-Sault et de Kent.

Bathurst et Edmundston – Les 4 et 5 novembre 2019

- Thème : Semaine de l'immigration francophone – Une diversité qui nous unit.
- Participation : 40 personnes
- Discussion sur les défis des nouveaux arrivants

Chaque année, au début novembre, une centaine d'activités sont organisées au pays pour souligner l'immigration francophone. Cette initiative, coordonnée par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), conjointement avec les Réseaux en immigration francophone (RIF), vise à

rassembler les francophones et francophiles, quelles que soient leurs origines, afin de célébrer le multiculturalisme.



Parle-Ouère à Bathurst

La SANB, organisme qui gère le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick et membre de ce dernier, a souligné la semaine en organisant deux Parle-Ouères, un à Bathurst le 4 novembre et un à Edmundston le 5 novembre. Les Parle-Ouères se sont tenus sous le thème : « parlons d'immigration francophone » et ont regroupé des acteurs d'immigration, des représentants des associations multiculturelles des régions, des immigrants et des personnes de la communauté d'accueil pour discuter de sujets liés à l'immigration. La contribution des immigrants à l'économie de la région, leur apport culturel et la capacité d'accueil des différentes régions du Nouveau-Brunswick en matière d'ouverture et de services à l'arrivée ont été les sujets principaux qui sont ressortis. Ces Parle-Ouères ont été une belle occasion de souligner l'importance de l'immigration francophone pour assurer la pérennité des régions et une continuité de la francophonie, mais également une belle occasion de partage entre communauté d'accueil, fournisseurs de service et immigrants.

Le Groupe Action Projet (GAP)

Un GAP réunit des citoyens et citoyennes qui ont à cœur de travailler sur l'avancement de certains dossiers ou d'enjeux cruciaux pour la communauté acadienne et francophone. Le but est de cultiver une intelligence collective sur un thème choisi en fonctions des discussions issues des « Parles-Ouères » dans l'ultime but de trouver des pistes de solutions concrètes ou d'avancement sur un dossier précis.

Suite du travail du GAP sur les langues officielles dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick

Ce GAP de la SANB créé en 2019 à partir d'un besoin exprimé lors du Parle-Ouère organisé à Fredericton en 2018, soit le problème du manque de bilinguisme au sein de la fonction publique provinciale, a poursuivi son travail.



Comme suite à quelques recherches et rencontres préliminaires, une demande de financement auprès du FINB fut préparée par la directrice du Centre en recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton (CRLA) auprès de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, mais sans succès. Toutefois, grâce à des fonds du CRLA, deux étudiantes procèdent à un recensement des écrits et recherches sur la situation du bilinguisme dans la fonction publique provinciale. Le groupe souhaite récolter et analyser toutes les données disponibles et à jour avant de procéder à une prochaine étape.

Suite du travail du GAP sur les foyers de soins pour les francophones dans la province

Avec le GAP « Foyers de soins en français », la SANB a réussi à décrocher une participation au programme pro bono du PBSC, le Réseau national d'étudiants pro bono disponible à l'Université de Moncton. Le PBSC est une organisation nationale avec un mandat de fournir des services juridiques sans frais à des organisations et à des individus en besoin à travers le Canada. En vue de son mandat, PBSC apparie des étudiant(e)s bénévoles en droit avec des organisations communautaires, des firmes et des cours et tribunaux sous la supervision d'avocat(e)s qualifiés.

Deux étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Moncton se sont portés volontaires pour effectuer des recherches pour de la législation en cours, des points juridiques ou des questions concernant des politiques actuelles.

Les étudiants remettront leur papier final à la fin de leur année universitaire en s'étant notamment penchés sur la question « Des services aux résidents sont-ils un service gouvernemental ? »

La Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (COANB)

Depuis novembre 2017, la SANB a accepté le rôle de gestionnaire de la COANB. Au cours de la dernière année, le groupe a poursuivi son travail de collaboration afin de promouvoir la concertation et les revendications conjointes entre ces différents membres. Alors que la SANB assure toujours le rôle de secrétariat de ses réunions, la COANB poursuit son évolution, tout en songeant aux décisions importantes qu'elle aura à prendre dans les années à venir afin de déterminer quelle forme prendra la concertation au sein de la société civile acadienne.

Cette année, la COANB a organisé deux réunions, soit en septembre 2019 et en mars 2020 dans la région de Moncton/Dieppe.

Prix A.-M.-Sormany

La SANB a eu le plaisir de remettre le prix A.-M.-Sormany 2019 à Mme Paulette Sonier Rioux lors de la soirée sociale de la dernière l'Assemblée générale annuelle de l'organisme à Fredericton.

Le prix Albert-M.-Sormany est remis chaque année depuis 1994 afin de récompenser une citoyenne ou un citoyen pour sa contribution au développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Le prix est nommé en l'honneur du Dr Albert M. Sormany, une grande figure de l'histoire acadienne qui a beaucoup contribué aux domaines de la médecine et de l'éducation au Nouveau-Brunswick.



Paulette Sonier-Rioux qui accepte le Prix A.-M.-Sormany à Fredericton

Mme Sonier Rioux est une personne qui a toujours été impliquée bénévolement dans sa communauté, autant dans la Péninsule acadienne que sur l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick. La SANB tient particulièrement à souligner ces 50 ans de dévouement à l'avancement de la cause des femmes, notamment au sein de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, de la Coalition pour l'équité salariale, du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick et du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, ainsi que son engagement communautaire au sein de la SANB, du Fonds de l'avenir de la SANB inc., du Réseau de santé Vitalité, des Jeux de l'Acadie, entre autres organismes et initiatives.

« Mme Sonier Rioux brille par son engagement et par sa disponibilité, qui est toujours d'actualité », a affirmé Robert Melanson, président de la SANB lors de l'évènement. « L'implication de Mme Sonier Rioux, notamment en ce qui a trait à l'avancement des femmes et du fait français au Nouveau-Brunswick, fait d'elle la candidate idéale pour incarner cette année le legs et les idéaux du Dr Sormany », a conclu le président Melanson.



Le Bureau des droits en français

Nathalie Blaquière

Directrice du Bureau des droits en français

En juin 2018, la SANB a mis sur pied le Bureau des droits en français (BDF) afin d'appuyer les citoyens et citoyennes qui se sentent lésés du fait d'utiliser le français dans la vie courante, qu'il s'agisse de la difficulté d'obtenir ou d'accéder à des services dans leur langue dans des commerces ou de l'absence d'un produit culturel ou matériel en français.

Pour sa deuxième année d'opération, **le BDF a recueilli 42 plaintes et demandes de renseignements.**

Dans le cas de violations des droits linguistiques relevant de la Loi sur les langues officielles, le Bureau dirige les personnes vers les Commissariats aux Langues officielles provincial ou fédéral selon le cas. D'autres plaintes peuvent être transmises à la Commission aux droits de la personne, au bureau de l'Ombud ou encore au Bureau de défense du consommateur en matière d'assurance par exemple. Toutes les autres plaintes recevables sont traitées avec les directions des services ou commerces respectifs dans un esprit de collaboration et de sensibilisation à l'importance du fait français dans la province.

Voici les tableaux qui résument le nombre de plaintes reçues, la façon dont les plaintes sont parvenues au BDF, l'état des dossiers et les types d'organisations visées par les plaintes.

TABLEAU 1

Catégories	Total
Plaintes reçues	42
Plaintes non recevables	3
Plaintes référées	10
Demandes de renseignements	2
Total des plaintes traitées par le BDF et demandes de renseignements	31

*Les plaintes non recevables représentent celles qui ne sont pas liées à la langue.

TABLEAU 2

Façon de déposer plainte	Total
En personne	3
Par téléphone	10
Par courriel	31
Autre*	0
Total	44

*Déposé à travers un tiers ou par la poste.

TABLEAU 3

État des dossiers	Total
Dossiers conclus	25
Dossiers ouverts en suivi incluant dossiers référés en suivi	6

TABLEAU 4

Types d'organisations ou services visés	Total
Services de la province du NB	7
Services du gouvernement fédéral	3
Société d'État	3
Université	1
Entreprises privées	12
Associations de métiers	5
Organisme sans but lucratif	1
Organisation ministérielle fédérale	1
Club loisirs	1
Assureur	1
District solaire	2

*Responsabilités partagées entre la province et un fournisseur

**À la défense
de l'Acadie!**



Rapport du responsable des communications et des relations publiques

Éric Dow

Dans un organisme de lobbying politique comme la SANB, la communication est, dans bien des situations, « le nerf de la guerre ».

Pour communiquer de façon stratégique, il faut s'assurer de bien relayer l'information à un public cible pour qu'elle soit bien comprise. D'ailleurs, pour la SANB, la communication ne doit pas rester unidirectionnelle : l'organisme détient également la responsabilité de cultiver un engagement social auprès de sa membréité et de la société néo-brunswickoise plus largement.

La stratégie de communication de la SANB repose donc principalement sur le fait que les communications, en particulier les communications externes, doivent être perçues et vécues comme allant au-delà d'une simple transmission d'informations. Ces communications doivent servir à sensibiliser et donner à ses membres et à la population acadienne et francophone, le goût de s'engager pour la promotion et la défense du fait français au Nouveau-Brunswick.

C'est avec ceci en tête que l'organisme a dévoilé au cours de la dernière année son nouveau site Web accompagné d'une section réservée exclusivement aux membres de l'organisme. Avec cette initiative, menée à bien en coopération avec la firme WebSolutions de Bathurst, la SANB a eu comme but de se rapprocher de ses membres en les interpellant sur des questions importantes au développement de l'Acadie, notamment par l'utilisation d'une fonction sondage, tout en rendant le vote à la présidence plus accessible aux membres.

C'est en ce sens que la SANB voit cette nouvelle plateforme comme un moyen de mettre à profit de nouvelles technologies pour davantage démocratiser l'organisme et d'ainsi se rapprocher des citoyens et des citoyennes de la province. Jusqu'à présent, les réactions des membres et du public semblent indiquer que le lancement de cette nouvelle plateforme a aidé à combler certaines lacunes exprimées au fil des années en ce qui concerne la capacité de la SANB de communiquer plus directement avec sa membréité.

Par ailleurs, la qualité de la mise en œuvre d'une stratégie de communication se reflète également sur la perception et la confiance des membres et partenaires de la SANB. De manière anecdotique, je pense que le travail réalisé par l'équipe de la SANB depuis l'embauche d'un responsable des communications à temps plein en septembre 2017 a eu comme résultat de grandement crédibiliser les prises de position publiques de l'organisme, qui ne cessent d'augmenter en portée et donc en leur capacité d'influencer l'opinion publique.

Cela dit, il est important de mesurer de façon concrète la portée des communications de la SANB afin de vérifier, dans la mesure du possible, les affirmations présentées ci-dessus. À ces fins, la SANB a poursuivi pour une deuxième année consécutive une entente de service avec une plateforme de veille médiatique appelée Meltwater. Ce service a permis à la SANB de répertorier la présence de ses communications et de tous les articles qui parlent de l'organisme sur une variété de plateformes Internet, autant sur des sites de presse traditionnelle comme Radio-Canada ou le Devoir que sur les médias sociaux comme Facebook et Twitter.

Meltwater offre aussi un système de diffusion de contenu ainsi qu'un moteur de recherche avancé qui permet de cibler divers influenceurs dans la sphère médiatique. Ce système a permis à certaines communications de la SANB d'avoir une portée nationale.

Données sur la présence de la SANB sur les médias sociaux

Facebook	Total
Nombre d'abonnés mars 2020	3627
Mentions j'aime	3578
Nombre de publications lors de la période	215

Twitter	Total
Nombre d'abonnés mars 2020	2487
Nombre de publications lors de la période	276
Impression des tweets	216 300
Mentions de la SANB	630
Visite du profil	5312

Les publications les plus populaires de la SANB sur sa page Facebook

Le 18 avril 2019

Sujet : 50 th anniversary OLA : 100 years, 100% bilingual campagne

Portée : 11 267 (organique);

Réactions, commentaires et partages : 254;

Le 10 juin 2019

Sujet : Dévoilement Prix AMS Paulette Sonier Rioux ;

Portée : 11 190 (organique);

Réactions, commentaires et partages : 262;

Le 15 août 2019

Sujet : Publication vidéo Minute du Patrimoine sur la Déportation (partenariat avec Historica);

Portée : 51 533 (organique);

Réactions, commentaires et partages : 1937;

Visionnements : 17 690;

Le 13 décembre 2019

Sujet : Jour du Souvenir acadien;

Portée : 13 341 (organique);

Engagement : 334 réactions, commentaires et partages;

Le 23 décembre 2019

Sujet : Nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue : la SANB dépose une requête à la Cour du Banc de la Reine ;

Portée : 10 780 (organique);

Engagement : 56 réactions, commentaires et partages;

Le 26 mars 2020

Sujet : Sujet : Conférences de presse du GNB sur la COVID-19 : la SANB revendique un interlocuteur francophone ;

Portée : 14 564 (organique);

Engagement : 370 réactions, commentaires et partages;

Exposition, portée médiatique et sa valeur monétaire

L'exposition médiatique apporte des informations quant à la couverture d'un événement ou d'un sujet sur une période donnée. La portée potentielle donne quant à elle des informations sur la quantité potentielle de personnes ayant été exposées à l'information, notamment par la presse écrite ou les médias sociaux. L'équivalence en valeur publicitaire représente la somme qui aurait dû être dépensée en publicité pour atteindre le même public.

Période : 1^{er} avril 2019 – 31 mars 2020

Mentions de la SANB dans les médias	Total
Médias traditionnels (presse écrite et en ligne)	462
Médias sociaux	2 520

Portée potentielle de ces mentions	Total
Médias traditionnels	359,17 millions
Médias sociaux – Facebook et Twitter	7,37 millions
Équivalence en valeur publicitaire	3,32 millions \$

Classement des sources principales

Sources principales	Total en %
Acadie Nouvelle	28,45
ICI Radio-Canada.ca	27,62
#ONfr	9,21
Moncton Times & Transcript	5,86
Fredericton Daily Gleaner	5,44
New Brunswick Telegraph Journal	5,02

Les états financiers

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

État de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	\$ -	\$ 32,358
Débiteurs	213,363	159,571
Frais payés d'avance	1,375	13,571
Recevable du fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	15,327	8,500
	230,065	214,000

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2,107 4,633

\$ 232,172 \$ 218,633

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	\$ 42,280	\$ -
Emprunt bancaire	8,000	-
Créditeurs et charges à payer	177,534	213,938
Apports reportés	2,251	9,415
	230,065	223,353

SOLDES DE FONDS

INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2,107	4,633
NON AFFECTÉS	-	(9,353)
	2,107	(4,720)
	\$ 232,172	\$ 218,633

Les états financiers

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

État des produits et charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	\$ 630,000	\$ 630,000	\$ 830,000
Administration de projets et autres	41,197	145,583	117,420
Projets	605,320	602,404	296,495
	1,276,517	1,377,987	1,243,915
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	708,531	772,187	947,942
PROJETS			
Emploi d'été Canada	3,700	4,177	5,167
Immigration francophone	310,128	307,212	292,730
SEED	5,380	5,381	-
COANB	45,000	45,689	-
Campagne de sensibilisation	69,400	69,388	-
Lutte	66,250	66,527	-
COVID-19	82,225	82,224	-
AcadieBOOKtube	23,237	23,237	-
	605,320	603,835	297,897
	1,313,851	1,376,022	1,245,839
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) AVANT AUTRE			
REVENU (DÉPENSE)	(37,334)	1,965	(1,924)
AUTRES REVENU (DÉPENSE)			
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(1,965)	-
Contribution du Fonds de l'avenir	37,334	6,827	8,500
	37,334	4,862	8,500
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE			
L'EXERCICE	\$ -	\$ 6,827	\$ 6,576

Les états financiers

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	<u>Non affecté</u>	<u>Investis dans les immobilisations corporelles</u>		
SOLDES DE FONDS,				
Début de l'exercice	(9,353)\$	4,633 \$	(4,720)\$	(11,296)\$
Excédent (insuffisance) des charges sur les produits	9,488	(2,661)	6,827	6,576
Acquisition d'immobilisations corporelles	(135)	135	-	-
SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice	- \$	2,107 \$	2,107 \$	(4,720)\$

Jean-Marie Nadeau,
ancien président
de la SANB



En tant qu'organisme gestionnaire du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB), la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick accorde une réelle importance aux différents dossiers relatifs à l'immigration francophone dans la province. En effet, le RIFNB, avec son mandat d'accroître la capacité d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes d'expression française dans les communautés francophones, tout en assurant l'accès aux services en français, constitue une pièce importante du Plan d'action pour les langues officielles (PALO) – 2018-2023 : Investir dans notre avenir. Le taux de croissance démographique en région francophone battant de l'aile, le RIFNB déploie beaucoup d'efforts afin de faire briller les régions francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick comme terre d'accueil de choix pour toutes les personnes candidates à l'immigration francophone.

Le Nouveau-Brunswick étant la seule province au Canada ayant un statut officiellement bilingue, son implication dans le dossier de l'immigration francophone présente des défis bien spécifiques. Les rencontres du Réseau permettent, entre autres, d'éviter le travail en silo, favorisant ainsi le partage de bonnes pratiques en ce qui concerne l'immigration francophone dans la province.

Pour permettre à de nouveaux partenariats de voir le jour, il est essentiel d'obtenir davantage d'appui de la part des différents bailleurs de fonds, notamment IRCC. La SANB s'efforce de faire reconnaître les réels défis de la province en matière d'immigration francophone en mobilisant, entre autres, les partenaires nationaux et les homologues des autres provinces. Les structures actuelles de financement, axées principalement sur des structures de services directs, ne correspondent pas aux besoins concrets des Réseaux en immigration francophone qui sont, rappelons-le, des mécanismes de concertation et donc, des services indirects.

Membres du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick



Partenaires financiers





Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick

Rapport de la **coordinatrice par intérim**

Véronic Thériault

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est l'un des treize réseaux en immigration de la francophonie canadienne, appuyé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Le RIFNB est un mécanisme de concertation communautaire multisectoriel provincial représentant la communauté acadienne et francophone sur les enjeux liés à l'immigration francophone. Il sensibilise la communauté d'accueil sur l'importance et sur les atouts qu'apporte l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Mis à part les consensus dégagés par le mécanisme en matière d'immigration francophone, chaque membre conserve son autonomie et agit à titre de porte-parole de son association ou organisme respectif.

Le mandat du RIFNB :

- Assurer une concertation et promouvoir des partenariats avec des intervenants de différents secteurs (communautaire, privé, parapublic, gouvernement et municipalités);

- Identifier les besoins, les lacunes et les atouts de la communauté et des nouveaux arrivants en fonction des différentes étapes du continuum de l'établissement;
- Développer des plans d'action en immigration francophone répondant aux besoins, lacunes et atouts identifiés et guider les priorités nationales en matière d'immigration francophone;
- Sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration francophone.

L'année 2019-2020 fut une année teintée de changement au sein de l'équipe interne du RIFNB. Effectivement, l'équipe s'est agrandie en août avec l'ouverture d'un nouveau poste attiré aux communications et au marketing comblé par Sara Azhari. Stéphanie Méroni, coordonnatrice du RIFNB, a quitté l'équipe en juillet pour entamer un congé de maternité et c'est Véronic



Membres du RIFNB – Réunion à Edmundston à l'automne 2019

Thériault, ancienne agente du projet pilote de la communauté francophone accueillante (CFA), qui assure maintenant l'intérim de la coordination. La nouvelle coordonnatrice du projet pilote de la CFA, Martine Rioux, s'est jointe à l'équipe en juillet. La nouvelle équipe Immigration a donc dû redoubler d'efforts afin de continuer sur la belle lancée des dernières années par rapport à l'avancement des différents projets.

Afin de rester à l'affût des réalités de chacun des membres, le RIFNB se rassemble quelques fois par années. Ces rencontres de concertation permettent d'échanger sur les enjeux et défis de chacun, tout en s'informant sur les mises à jour en matière d'immigration provinciale, régionale et fédérale. Des partenariats et collaborations naissent à chaque rencontre. Cette année, les membres du RIFNB se sont rencontrés à deux reprises. Malheureusement, la troisième et dernière rencontre s'est vue annulée pour des raisons indépendantes de notre volonté, sans aucune possibilité d'être reconduite.

En juillet 2019, à la suite de plusieurs mois de travail, le RIFNB a reçu son nouveau plan stratégique et son nouveau plan d'action pour 2019-2024. Ce travail de concertation a permis aux membres d'aligner leurs actions et leurs activités sur les résultats visés et ainsi, faciliter l'atteinte des objectifs fixés. L'équipe interne du RIFNB s'appuie sur les enjeux prioritaires identifiés par les membres afin de mettre en œuvre ses activités.

Représentation du Nouveau-Brunswick à l'international

Grâce à l'appui financier du Gouvernement du Nouveau-Brunswick, la coordination par intérim du RIFNB s'est vu attribuer un rôle d'appui à la délégation néo-brunswickoise lors de deux événements majeurs de promotion et de recrutement à l'international : Destination Acadie (avril 2019) et Destination Canada (novembre 2019). Ces événements ont permis, entre autres, de faire connaître les différents services gratuits offerts par les membres, services destinés aux personnes immigrantes pouvant s'exprimer en français une fois arrivés au Nouveau-Brunswick. Ils ont aussi permis de faire découvrir les différentes régions rurales francophones et acadiennes de la province, trop souvent méconnues, en démontrant qu'il est possible de vivre en français au Nouveau-Brunswick.

En juin 2019, la coordination par intérim du RIFNB a participé, en collaboration avec le Réseau de développement économique et d'employabilité du N.-B., à un webinaire organisé par l'Ambassade du Canada de Paris afin de présenter le Nouveau-Brunswick comme terre d'accueil pour les personnes pouvant s'exprimer en français, entre autres.



Destination Canada 2019 – Paris

Présence régionale et nationale

Le secrétariat du RIFNB siège au Comité atlantique de l'immigration francophone (CAIF) orchestré par la Société nationale de l'Acadie afin d'avoir une vision atlantique en rapport avec le dossier de l'immigration francophone. Cette vision permet de créer des partenariats entre les organismes et les gouvernements de l'Atlantique en partageant les méthodologies de travail dans des contextes similaires à ceux du Nouveau-Brunswick.

Le secrétariat du RIFNB siège également à la table nationale des RIF coordonnée par la FCFA du Canada. Cette représentation est importante; elle facilite les échanges entre les treize Réseaux en immigration francophone du Canada sur les enjeux et particularités de leurs régions respectives.

Les rencontres entre les coordonnateurs des RIF permettent de :

- Travailler en collaboration sur des enjeux communs;
- Développer des stratégies nationales en matière d'immigration;
- Partager de bonnes pratiques.

Outre les comités nationaux et régionaux du Réseau collabore, il participe également à plusieurs autres événements, tels les congrès nationaux en immigration, les activités locales, etc. Pour des raisons hors du contrôle du Réseau, les événements nationaux devant se dérouler en mars ont dû être suspendus.



Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick

Rapport de la responsable des communications du RIFNB

Sara Azhari

Grâce à l'apport financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick, le RIFNB peut maintenant compter parmi ses rangs Sara Azhari, une personne dédiée spécifiquement aux communications du réseau (médias traditionnels, réseaux sociaux, etc.). L'élaboration d'une stratégie de communication au cours de l'année 2019-2020 visait à informer les gens sur le plan de l'immigration dans la province, mais surtout, à modifier la perception de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

La stratégie de communication vise deux cibles principales :

- La communauté d'accueil ;
- Les personnes immigrantes d'expression française.

Cette sensibilisation à deux volets a mis de l'avant les avantages, pour les personnes immigrantes, de s'établir en régions francophones et acadiennes ainsi que les bienfaits qu'apporte l'immigration francophone pour revitaliser les différentes régions et communautés de la province. La stratégie établie vise à offrir plus de visibilité au RIFNB, mais aussi, aux membres en centralisant toute l'information relative aux services directs offerts gratuitement sur le plan provincial et régional. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs axes stratégiques de communication ont été développés, utilisant plusieurs outils de communication sur les médias sociaux et sur les médias classiques.

Pour la deuxième année consécutive, la campagne de mots clés a été reconduite sur les réseaux sociaux et sur les télé Acadie que l'on retrouve dans cinquante commerces partout dans la province. Les messages s'articulent autour de quatre thèmes visant à sensibiliser la population et les intervenants sur l'importance des services d'accueil et d'accompagnement, favorisant l'inclusion et l'épanouissement des personnes immigrantes dans les différentes communautés francophones et acadiennes de la province.

La création de contenu est également au cœur de la dynamique de la nouvelle stratégie de communication. Les vidéos prônant la diversité multiculturelle ont connu un grand succès, à l'image de

la vidéo partagée dans le temps des fêtes qui a enregistré près de 400 000 vues sur les différents réseaux.



Les différentes plateformes de partage ont mis en avant les organismes membres du Réseau, leurs missions, les activités qu'ils organisent ainsi que toutes les informations actualisées pour pouvoir les contacter. Sur Instagram, les membres sont classés par domaine d'expertise, ce qui facilite l'accès à l'information en fonction du besoin. Les membres sont également mis en avant par région dans le cadre de la stratégie de la région vedette, un concept visant à faire briller les régions, à travers la beauté des paysages, les membres et les services offerts. La gens des différentes communautés d'accueils sont, également, activement impliqués dans la campagne de la région vedette, à travers le partage des plus belles photos de leurs régions.

Page Facebook	Total
Mentions j'aime	1651 (+343 %)
Abonnés	1761
Actions sur les publications	23 740
Portée des publications	321 595
Impressions des publications	449 828



Compte Instagram	Total
Abonnés	229
Publications	43
Mentions j'aime	580
Impressions des publications	143 128

Compte Twitter	Total
Abonnés	98 (+185 %)
Mentions j'aime	46
Visites	314
Impressions des tweets	7256

 RIFNB.pageofficielle

 rifnb_officiel

 rifnb_officiel

www.rifnb.info





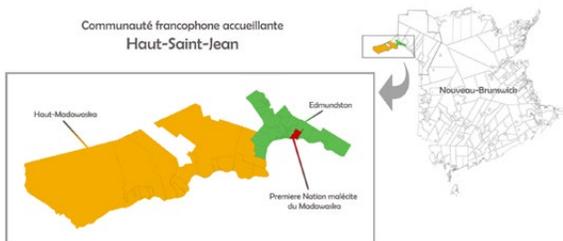
Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick

Rapport de la coordinatrice du projet pilote de la communauté francophone accueillante

Martine Rioux

L'initiative du projet de communauté francophone accueillante (CFA) adopte une approche novatrice où les membres des communautés francophones, sous le leadership des Réseaux en immigration francophone (RIF), ont été chargés d'identifier les communautés qui participent au projet pilote en fonction de leur processus de prise de décision communautaire.

Au Nouveau-Brunswick, le RIFNB a identifié la communauté du Haut-Saint-Jean, regroupant la ville d'Edmundston, la Communauté rurale du Haut-Madawaska ainsi que la Première nation malécite du Madawaska, pour être l'hôte du projet pilote. La table de concertation du RIFNB appuie la coordinatrice du projet pilote, Martine Rioux, sans toutefois s'ingérer dans les activités proposées. Il s'agit d'un projet qui sera mené de front, par et pour la communauté. De ce fait, un comité consultatif communautaire, ayant pour rôle d'élaborer un plan communautaire, a été mis sur pied dans la CFA.



Voici les axes prioritaires sur lesquelles le comité s'est penché lors de l'élaboration du plan communautaire :

- Le leadership inclusif ;
- L'accès équitable aux services d'accueil et d'établissement ;
- La présence d'opportunités économiques, d'entrepreneuriat et d'emploi égale pour tous ;
- L'engagement et la participation civique ;
- La présence d'espaces publics accueillants.

Le projet CFA a pour objectif :

- D'optimiser les partenariats communautaires en tissant de liens durables entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté d'accueil ;
- Créer des communautés francophones inclusives, unies dans leur diversité ;
- D'assurer un parcours d'intégration complet pour les personnes nouvellement arrivées au Canada, et plus particulièrement, dans la région du Haut-Saint-Jean.

La coordonnatrice du projet pilote a d'ailleurs eu l'opportunité de créer différents partenariats avec les différents paliers de gouvernement, ainsi qu'avec les organismes de la région. Grâce à l'implication de ces partenaires, la communauté sera en mesure de maximiser les outils et les ressources disponibles pour les personnes nouvellement arrivées.

À la suite de la parution du Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2018-2023 : Investir dans notre avenir, plusieurs mesures destinées à renforcer la vitalité des communautés francophones par le biais de l'immigration ont été instaurées. Effectivement, un investissement pancanadien de 40,8 millions de dollars sur cinq ans est prévu afin d'appuyer le parcours d'intégration francophone visant à favoriser l'attraction, mais surtout, la rétention des personnes immigrantes d'expression française à travers le pays. Dans le cadre du projet pilote de la CFA, la région du Haut-Saint-Jean bénéficiera d'un montant de 981 000 \$ s'étalant sur les trois prochaines années (avril 2020 à mars 2023).



@cfa.hautsaintjean

www.immigration-hsj.ca



Accueillante
Haut-Saint-Jean

Message du **président du Fonds de l'Avenir de la SANB inc.**

Gilles Haché

L'année 2020 a été une année relativement tourmentée sur les marchés financiers et en raison de la COVID-19, la valeur du Fonds de l'Avenir de la SANB a atteint, en date du 31 mars 2020, 1 482 725 \$.

Selon les règlements, les montants excédant 1 million plus la valeur inflationnaire accumulée seront disponibles à être transférés à la SANB. Le montant net à être transféré à la SANB au 31 mars 2020 sera dévoilé lors de l'AGA du Fonds de l'avenir en automne 2020.

Les principaux rôles du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SANB inc. sont de s'assurer que le Fonds est bien géré financièrement et de façon éthique et de distribuer les surplus selon la politique établie.

Je voudrais prendre l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur intérêt à faire du Fonds de l'Avenir de la SANB inc., qui est un outil pour le développement de la communauté acadienne.



Au personnel de la SANB, merci de votre appui. J'aimerais également remercier Serge Sonier de Gestion de patrimoine Assante pour sa disponibilité et ses excellents services professionnels.

J'invite les gens intéressés à venir rejoindre notre groupe.

Membres du conseil d'administration :

Gilles Haché, président
Jean Bernard Lafontaine, vice-président
Paulette Sonier-Rioux, secrétaire
Roger F. Cormier, directeur
Jacques Albert, directeur
Dr Hubert Dupuis, directeur
André Lépine, trésorier

Les états financiers

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.

État de la situation financière

Pour discussion seulement

Au 31 mars

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	549 \$	472 \$
Placement à court terme	110 401	19
Intérêts courus à recevoir	2 929	2 883
	113 879	3 374
PLACEMENTS	1 368 846	1 573 346
	1 482 725 \$	1 576 720 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Payable à La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.	15 327 \$	8 500 \$
SOLDES DE FONDS		
FONDS DE RÉSERVE DE LA SANB	206 500	171 500
NON AFFECTÉ	1 260 898	1 396 720
	1 467 398	1 568 220
	1 482 725 \$	1 576 720 \$

Les états financiers

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.		
État des résultats		
Pour discussion seulement		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
PRODUITS		
Administration	6 687 \$	7 273 \$
Gain sur cession de placements	12 422	16 037
Revenu d'intérêts	12 226	8 525
Revenu de dividende	20 191	16 449
Dons	150	84
	51 676	48 368
CHARGES		
Administration	6 687	7 273
Frais de gestion des placements	16 789	15 854
Frais bancaires	71	88
	23 547	23 215
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION		
AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)	28 129	25 153
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Augmentation (diminution) de la valeur marchande des placements	(122 124)	12 782
Contribution à La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.	(6 827)	(8 500)
	(128 951)	4 282
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR		
LES PRODUITS)	(100 822) \$	29 435 \$

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.			
État de l'évolution des soldes de fonds			
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020		2019
	<u>Non affecté</u>	<u>Fonds de réserve de la SANB</u>	
SOLDES DE FONDS,			
début de l'exercice	1 396 720 \$	171 500 \$	1 568 220 \$
Transfert à La Société de l'Acadie			
Transfert au fonds de			
réserve de la SANB	(35 000)	35 000	-
Excédent des produits sur les			
charges (charges sur les produits)	(100 822)	-	(100 822)
			29 435
SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice	1 260 898 \$	206 500 \$	1 467 398 \$
			1 568 220 \$

La SANB souhaite remercier ses bailleurs de fonds de leur appui continu.



Patrimoine
canadien



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

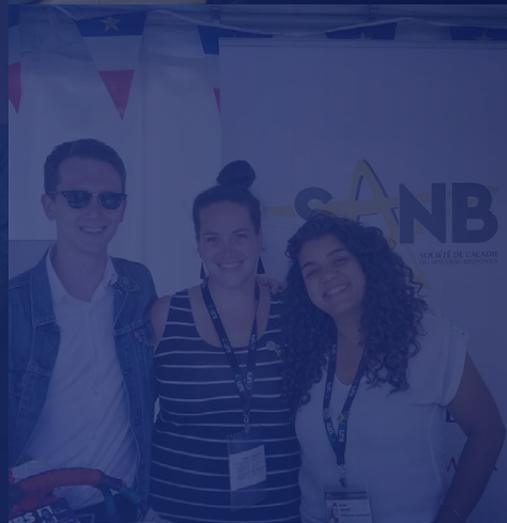


Éducation postsecondaire, Formation et Travail

*(division de la croissance démographique, direction de l'immigration,
de l'établissement et du multiculturalisme)*



Emploi et
Développement social Canada





Bureau :
702, rue Principale Petit-Rocher (bureau 204), (N.-B.) E8J 1V1

T 1-888-722-2343 ou 506-783-4205
@ info@sanb.ca

 @SAcadieNB
 @sanb.ca
 S_Acadie_NB

www.sanb.ca